

Session Plénière du 22 Février 2024

RAPPORT N°24.01.04 Communication - Pacte Régional 2022 – 2028 Pour les jeunes de notre Région

Intervention de Elodie BABIN

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Je souhaite apporter quelques remarques sur le Pacte Régional 2022-2028 pour les jeunes de notre région.

Sur le dispositif YEPS (permettant d'avoir des infos, bons plans, avantages sur la culture, le sport...) qui a débuté en septembre 2018, vous êtes fiers de compter 83 351 abonnés fin 2023 alors que la Région compte 290 000 jeunes 15-24 ans éligibles soit une part de 28,74%.

C'est encourageant mais la Région peut mieux faire. Je pense surtout qu'il y a la sortie du dispositif des jeunes encore éligibles il y a 2 ou 3 ans et qui ont 25 ans aujourd'hui, tandis que les 15 ans le deviennent. Cela fait écho au démarrage poussif qui avait surtout fait l'objet d'une campagne de sensibilisation assez ringarde à l'époque et qui a pu en décourager certains, d'autant qu'au début il n'y avait pas de bons plans ni d'avantages financiers à s'inscrire, uniquement des informations pratiques.

Pour votre information, François, notre jeune collaborateur de 23 ans, n'a jamais été au courant du dispositif avant de travailler à la Région. L'outil préféré de nos jeunes vous le savez, ce sont les réseaux sociaux. Une communication intensive sur ces canaux est essentielle. Mais pas seulement, les membres des associations, les parents, sont trop souvent ignorés et ignorants parce que pas assez sollicités et informés.

Il est encourageant de constater l'évolution positive du programme notamment avec l'introduction de nouveaux avantages tels que la carte Rémi YEPS pour les transports. Cependant, il est impératif d'évaluer régulièrement l'efficacité de ces mesures et d'adapter notre stratégie en conséquence. Les enquêtes d'opinion pourraient fournir des données précieuses sur les profils des jeunes et leur adhésion aux programmes.

J'aimerais également connaître le nombre de bénéficiaires de 16 à 25 ans de la mesure N°3, l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique, en sachant que celui-ci doit avoir un prix neuf de 600 euros TTC ?

Je me questionne aussi sur la nécessité du vélo électrique dans certains cas ? Pourquoi pas un vélo classique proposé qui serait une exception pour nos jeunes éloignés du sport ? Le vélo électrique est plus coûteux et nos jeunes perdent 10% de leurs capacités cardio-vasculaires, liées surtout à la diminution du nombre d'heures de sports réelles dans nos écoles.

Enfin, je suis surprise que la troisième préoccupation des 18-25 ans : la sécurité, soit totalement ignorée dans le rapport et dans vos présentations. Je suis inquiète de la sécurité dans nos lycées (vidéoprotection, portique de contrôle des accès par exemple).

La priorité des jeunes est le pouvoir d'achat et le meilleur moyen d'y répondre reste de garantir un emploi qui permette de bien gagner sa vie. Nous avons encore trop de jeunes qui s'orientent vers des voies offrant des débouchés minimes. Il faut valoriser la formation professionnelle avec une communication ciblée sur les perspectives d'emplois et les différents salaires, cela devrait être notre priorité pour permettre à notre jeunesse de mieux s'adapter à la demande des entreprises mais surtout garantir l'avenir de nos jeunes.

En conclusion, nous avons besoin de mesures plus structurelles pour notre jeunesse.

Je vous remercie.